OCOM M160.01 – IDENTIFIER LES PARTIES PRINCIPALES D'UN AÉRODROME

1. **Rendement** : Identifier les parties principales d'un aérodrome

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) les pièces de jeu qui se trouvent à l'annexe B,

      (2) de la supervision,

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis: Aucun.

   c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Le cadet doit identifier les parties principales d'un aérodrome, y compris :

   a. la piste,

   b. la voie de circulation,

   c. l'aire de trafic,

   d. la tour de contrôle,

   e. les édifices de l'aérogare,

   f. le manche à vent,

   g. l'école de pilotage,

   h. les hangars.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir les termes « aérodrome » et « aéroport ».	Exposé interactif	5 min	A3-001 (p. 91)
PE2	Expliquer les parties du côté piste d'un aérodrome, y compris : a. la piste, b. la voie de circulation, c. l'aire de trafic.	Exposé interactif	5 min	A3-001 (p. 91-92) C2-002
PE3	Expliquer les parties d'un aérodrome, y compris : a. la tour de contrôle, b. les édifices de l'aérogare, c. le manche à vent, d. l'école de pilotage, e. les hangars.	Exposé interactif	10 min	A3-001 (p. 93 et 213) C2-002

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Demander aux cadets d'identifier les parties d'un aérodrome.	Activité en classe	5 min	

5. **Durée** :

a.	Introduction et conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	20 min
c.	Activité en classe :	5 min
d.	Durée totale :	30 min

6. **Justification :**

   a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 parce qu'il permet à l'instructeur de présenter les renseignements de base aux cadets.

   b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 4 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de confirmer que les cadets ont compris la matière.

7. **Documents de référence :**

   a. A3-001 A-CR-CCP-263/PT-001 *Entre ciel et terre : édition du millénaire*. (2000). Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

   b. C3-022 ISBN 0-19-541731-3 *The Canadian oxford dictionary* (2001). Don Mills, Ontario, Oxford University Press.

8. **Matériel d'instruction :**

   a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableaux de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement,

   b. les cartes aide-mémoire qui se trouvent à l'annexe A,

   c. la clé de correction qui se trouve à l'annexe C.

9. **Matériel d'apprentissage :**

   a. les cartes aide-mémoire qui se trouvent à l'annexe A,

   b. les pièces de jeu qui se trouvent à l'annexe B.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques** : Aucune.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.